**Discours de Monsieur Bernard LAPLACE, Président de l'UDAF des Ardennes**

Chers administrateurs,
Chers salariés,

Cette année, encore, c'est avec plaisir que je vous accueille ici pour la traditionnelle cérémonie des vœux.

Loin de moi l'idée de dresser un bilan exhaustif de l'année passée, mais il convient cependant de regarder en arrière pour mieux se projeter.

2017 aura été une année riche en changements impactant notre UDAF et directement la politique familiale.

Dès la campagne présidentielle, l'UNAF avait fait part de ses inquiétudes concernant les plans successifs d'économie. Aujourd'hui différentes réformes viennent, ou vont venir impacter directement la vie des familles. En notre qualité de représentant de toutes les familles du département, nous devons remplir pleinement notre mission de vigilance et d'interpellation de nos élus, par exemple, comme j'ai pu le faire concernant le calcul des APL. S'il est à regretter l'absence de ministère dédié aux familles, il nous revient de mobiliser, dynamiser le mouvement familial.

En 2017, le sujet de notre assemblée générale était le plan de développement associatif. Il est donc aujourd'hui plus que jamais d'actualité. Comme je l'avais évoqué dans le rapport moral, le bénévolat, l'engagement sont des valeurs que nous devons continuer de porter mais aussi de diffuser.

Aujourd'hui, si l'individualisme est souvent de mise, il nous revient à nous associations, mouvements de défendre l'engagement commun.

Nombreux sont les sujets qui préoccupent les familles, qui sont défendus au niveau national auprès des ministères compétents par l'UNAF, mais aussi au niveau départemental par nos interpellations ou nos représentations dans différentes instances.

Un exemple récent est celui du travail réalisé par l'UNAF et le magazine 60 millions de consommateurs. Cette étude relève les pratiques abusives des banques en matière de frais bancaires.

D'ailleurs, le Ministre de l'Economie et des Finances vient de saisir le comité consultatif du secteur financier à ce sujet, qu'il considère comme crucial.

Alors que les valeurs et les points de repères qui unissent et rassemblent sont régulièrement raillés ou combattus ; les familles, dans leur diversité, demeurent une source d'espérance. Puisse la parole des familles continuer de porter et d'apporter espoirs, sagesse et réalisme au nécessaire au débat public.

La communication sur nos actions est peut-être à améliorer, mais il est vrai que l'engagement, la solidarité n'avaient pas besoin jusqu'alors de « publicité ».

L'UNAF parle de marketing associatif et de cette nécessité de communiquer. Pour information, vous pouvez suivre l'actualité de l'UNAF désormais sur Facebook et Tweeter, nouveaux outils de communication. Notre UDAF a, quant à elle, remit en service son site internet.
Nous avons donc de vastes chantiers devant nous.

L'UDAF c'est aussi ses services.

Et ses services, ce sont nos usagers, et les salariés qui œuvrent chaque jour pour eux.
Il est important pour moi de remercier ici les salariés pour le travail réalisé et je dirais même la qualité du travail réalisé. Toutes et tous, quel que soit le service, la fonction, en contact direct ou pas avec les personnes, vous travaillez tous pour elles.

Chaque service connaît ses difficultés mais en même temps se projette et ambitionne à de nouveaux projets. Les contraintes budgétaires sont réelles, vous les connaissez. Vous savez également qu'elles ne sont pas propres à notre département. La direction et moi-même interpellons nos financeurs afin de faire prendre conscience des difficultés tout en valorisant la qualité des prestations servies.

Il nous faut en même temps être force de propositions et se positionner pour développer des missions nouvelles en répondant aux besoins repérés. Etre présent et au plus près des familles. Et là, en plus, nous rejoignons la mission institutionnelle de l'UDAF.

Votre professionnalisme et votre expertise sont reconnus dans les domaines du logement, de l'accompagnement social et familial, des mesures de protection.

2018 devrait être l'année de réflexions suite aux assises nationales des MJPM et de la protection de l'enfance. Plusieurs projets sont également en cours pour les différents services.

Pour finir, je conclurai en disant que deux objectifs sont en ligne de mire tant pour le volet institutionnel, que pour les services : communication et développement.

Avant de passer au moment convivial, je vous souhaite à toutes et tous ainsi qu'à vos familles et aux personnes qui vous sont chères une excellente année 2018.